

REPUBLIQUE DU NIGER
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT
AGRICOLE
DIRECTION GENERALE DU GENIE RURAL
AGENCE NATIONALE D'EXECUTION

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES
RESSOURCES EN EAU ET DE
GESTION DURABLE DES
ECOSYSTEMES DANS LE BASSIN DU
NIGER
DON N°H 320

SERVICE DE CONSULTANTS : Recrutement d'un consultant pour l'Etude d'Impact Environnemental (EIE) de la reconstruction du tronçon de la route nationale entre Tillabéri et Ayorou dans le cadre du Programme Kandadji

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés du projet publié dans le « Dg market » du 24 janvier 2008.

La République du Niger a reçu un Don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du volet national du Projet de Développement des Ressources en Eau et de Gestion Durable des Ecosystèmes dans le bassin du Niger qu'elle a rétrocédé à l'Autorité du Bassin du Niger (ABN). La Direction Générale du Génie Rural (DGGR) a été désignée comme Agence Nationale d'Exécution du Volet Niger. Il est prévu qu'une partie du montant de ce don soit utilisée pour effectuer les paiements au titre du contrat pour l'Etude d'Impact Environnemental (EIE) de la reconstruction du tronçon de la route nationale entre Tillabéri et Ayorou dans le cadre du Programme Kandadji

Les objectifs de l'étude sont :

1. d'élaborer un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) qui permettrait d'identifier et d'analyser les différentes options pour la reconstruction de la route et des ouvrages d'art ainsi que les aménagements connexes (drainage des eaux pluviales, aires de repos, aires de stationnement, voies d'arrêt d'urgence, etc.),
2. d'identifier et de documenter les principaux enjeux environnementaux soulevés par le projet et de définir les meilleurs moyens pour optimiser le projet au point de vue de l'environnement en évitant, minimisant, atténuant ou compensant les incidences adverses du projet.

La Direction Générale du Génie Rural (DGGR) invite les candidats éligibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Ils devront soumettre des documents susceptibles d'indiquer leur qualification pour exécuter lesdits services (dépliants/brochures de présentation et références concernant l'exécution de contrats similaires avec indication des noms et adresses des clients, liste du personnel, etc.).

Un consultant sera sélectionné suivant les procédures décrites dans les directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, édition mai 2004, révisée en octobre 2006.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 7 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes du lundi au jeudi et de 7 heures 30 minutes à 13 heures 30 minutes les vendredis.

Les manifestations d'intérêt doivent être soumises au plus tard le 21 janvier 2010 à 12 heures à :

DIRECTION GENERALE DU GENIE RURAL
MINISTERE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE
RUE DE LA GRANDE POSTE
B.P. 12 091 NIAMEY, TELEPHONE : 20-73-21-48
A L'ATTENTION DE
MONSIEUR BACHIR OUSSEINI
Email : bachousseini@yahoo.fr